

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Noémie PLAY
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'Etablissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Etablissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 19 septembre 2025

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 26 septembre 2025 de 9h à 11h45
Amphithéâtre 220
Maison des Sciences de l'Homme - MSH
4, rue Ledru
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

- 1. Approbation des procès-verbaux du conseil d'administration des 23 mai, 13 et 27 juin 2025**
- 2. Informations générales**
 - Calendrier électoral
 - Bilan d'activité 2025 du Centre du Don du Corps de l'UFR de Médecine de l'UCA
 - Convention cadre hospitalo-universitaire entre le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, l'Université Clermont Auvergne et le Centre Jean Perrin
 - Lancement de la plateforme unique de signalement
- 3. Questions stratégiques**
 - 3.1. Rapport d'autoévaluation de l'établissement
 - 3.2. Grandes orientations stratégiques du projet d'établissement 2027-2031
 - 3.3. Demande de lancement de la procédure de sortie d'expérimentation de l'EPE
- 4. Délibérations opérationnelles**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)

4.2. Affaires immobilières

4.2.1. Autorisation de signature d'une convention de partenariat dans le cadre du projet de réhabilitation du Creative Centre

4.3. Formation et vie universitaire

4.3.1. Exonération des droits d'inscription seconde dans le cadre d'une double licence

4.4. Ressources Humaines

4.4.1. Montants de l'IFSE applicables aux personnels BIATSS dans le cadre du RIFSEEP

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr.

Le président



Mathias BERNARD